

Global Diversified Investment Grade Income Trust

États financiers pour le semestre terminé le
30 juin 2008
(non vérifiés)

Global Diversified Investment Grade Income Trust

États de l'actif net

	30 juin 2008 (non vérifié) \$	31 décembre 2007 (vérifié) \$
Actif		
Placement (note 7)	70 223 124	68 846 053
Montant à recevoir au titre des swaps sur défaillance de crédit (note 8)	26 404 949	22 580 355
Encaisse	9 049	122 828
Intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir au titre des swaps sur défaillance de crédit	277 791	288 476
Autres	64 493	55 057
	<hr/>	<hr/>
	96 979 406	91 892 769
	<hr/>	<hr/>
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer	509 227	366 204
Montant à payer au titre des swaps sur défaillance de crédit	480 473	498 954
Distributions à payer	482 677	482 677
Élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit (note 9)	34 168 500	16 856 460
	<hr/>	<hr/>
	35 640 877	18 204 295
	<hr/>	<hr/>
Actif net représentant les capitaux propres (note 12)	<hr/>	<hr/>
	61 338 529	73 688 474
	<hr/>	<hr/>
Nombre de parts en circulation (note 12)	<hr/>	<hr/>
	9 751 054	9 751 054
	<hr/>	<hr/>
Valeur liquidative par part	<hr/>	<hr/>
	6,29 \$	7,56 \$
	<hr/>	<hr/>

Continuité de l'exploitation et éventualités (note 2)

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par Placements Alternatifs Metcalfe & Mansfield Corp. et 4227298 Canada Inc., fiduciaires.

Claude Dalphond, administrateur
Claude Dalphond

Benoit Deschamps, administrateur
Benoit Deschamps

Global Diversified Investment Grade Income Trust

États des résultats

Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin

	2008 (non vérifié) \$	2007 (non vérifié) \$
Revenus de placement détenus à des fins de négociation		
Intérêts sur le placement et montant à recevoir au titre des swaps sur défaillance de crédit	1 944 540	1 933 855
Revenu tiré des swaps sur défaillance de crédit	5 321 703	5 247 349
Intérêts sur l'encaisse	709	4 441
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée du placement et du montant à recevoir au titre des swaps sur défaillance de crédit	1 676 534	(1 099 770)
Variation de la moins-value nette non réalisée des swaps sur défaillance de crédit	(17 312 040)	(911 160)
Perte réalisée sur le règlement partiel des swaps sur défaillance de crédit	-	-
Perte réalisée à la vente d'un placement et d'un montant à recevoir au titre des swaps sur défaillance de crédit	-	-
	<hr/>	<hr/>
	(8 368 554)	5 174 715
Charges de placement		
Charges sur les swaps sur défaillance de crédit	3 363 315	3 344 836
Frais de suivi (note 10)	121 888	121 881
	<hr/>	<hr/>
	3 485 203	3 466 717
	<hr/>	<hr/>
Revenu net (perte) de placement avant charges administratives	(11 853 757)	1 707 998
Charges administratives		
Honoraires de vérification	141 775	23 950
Honoraires juridiques	160 747	60 567
Jetons de présence	80 396	23 564
Frais de l'agent administratif	14 323	31 998
Droits de garde	6 112	13 002
Droits réglementaires	13 883	20 500
Assurances	17 171	6 000
Honoraires et dépenses du comité d'examen indépendant	61 781	-
	<hr/>	<hr/>
	496 188	179 581
	<hr/>	<hr/>
Bénéfice net (perte) de la période	(12 349 945)	1 528 417
	<hr/>	<hr/>
Résultat par part de la période	(1,27) \$	0,16 \$
	<hr/>	<hr/>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

États de l'évolution de l'actif net

Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin

	2008 (non vérifié) \$	2007 (non vérifié) \$
Bénéfice net (perte) de la période	(12 349 945)	1 528 417
Distributions aux porteurs de parts		
Remboursement de capital (note 12)	-	(2 896 063)
Incidence de l'adoption initiale des normes portant sur les instruments financiers (note 3b)ii)	-	(740 773)
Opérations sur les capitaux propres (note 12)	-	-
Diminution de l'actif net au cours de la période	(12 349 945)	(2 108 419)
Actif net au début de la période	<u>73 688 474</u>	<u>91 770 125</u>
Actif net à la fin de la période	<u>61 338 529</u>	<u>89 661 706</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

États des flux de trésorerie

Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin

	2008 (non vérifié) \$	2007 (non vérifié) \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net (perte) de la période	(12 349 945)	1 528 417
Ajustements pour		
Variation de la moins-value nette non réalisée des swaps sur défaillance de crédit	17 312 040	911 160
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée du placement et du montant à recevoir au titre des swaps sur défaillance de crédit	(1 676 534)	1 099 770
Diminution des intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir au titre des swaps sur défaillance de crédit	10 685	10 685
Augmentation du montant à recevoir au titre des swaps sur défaillance de crédit	(3 525 132)	(3 501 808)
Diminution du placement	-	2 896 063
Diminution (augmentation) des autres actifs	(9 437)	3 062
Augmentation des comptes créditeurs et charges à payer	143 025	15 790
Diminution du montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	(18 481)	(18 481)
	<u>12 236 166</u>	<u>1 416 241</u>
	<u>(113 779)</u>	<u>2 944 658</u>
Activités de financement		
Distributions payées aux porteurs de parts	-	(2 896 063)
Augmentation (diminution) de l'encaisse au cours de la période	(113 779)	48 595
Encaisse au début de la période	<u>122 828</u>	<u>423 000</u>
Encaisse à la fin de la période	<u>9 049</u>	<u>471 595</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

1 Établissement de la Fiducie et nature des activités

Global Diversified Investment Grade Income Trust (la « Fiducie ») est une fiducie de revenu à capital fixe à activités restreintes constituée en vertu des lois de la province d'Ontario le 30 août 2004 au moyen d'une convention de fiducie. Placements Alternatifs Metcalfe & Mansfield Corp. et 4227298 Canada Inc. sont les fiduciaires (collectivement, les « fiduciaires ») de la Fiducie. La Banque Nationale du Canada agit comme agent administratif depuis le 16 octobre 2006. Société de Fiducie Natcan agit en qualité de dépositaire des actifs de la Fiducie, d'agent des transferts et d'agent chargé de la tenue des registres pour ses parts. Société de Fiducie Natcan agira également à titre de conseiller en placement de la Fiducie, si les fiduciaires le demandent. Le promoteur de la Fiducie est Financière Banque Nationale Inc. Les administrateurs des fiducies reçoivent une indemnité de la Banque Nationale du Canada.

La Fiducie procure à ses porteurs de parts une exposition à trois portefeuilles (collectivement, le « portefeuille ») renfermant 144 titres chacun (151 titres chacun au 31 décembre 2007) (les « obligations de référence »), l'objectif étant de procurer aux porteurs de parts un flux de distributions mensuelles et de racheter la totalité des parts en circulation à compter du 9 septembre 2014 (la « date d'échéance prévue »), mais au plus tard le 9 septembre 2016 (la « date d'échéance juridique »). Afin de réaliser ses objectifs en matière de placement, le 9 septembre 2004, la Fiducie a conclu trois accords de swap sur défaillance de crédit avec une contrepartie, MMAI-I Trust (« MMAI-I »), laquelle a elle-même conclu six accords de swap sur défaillance de crédit avec une contrepartie, Deutsche Bank (la « banque »). Trois des six accords de swap sur défaillance de crédit conclus par MMAI-I avec la banque reflètent exactement les trois accords de swap sur défaillance de crédit conclus par la Fiducie avec MMAI-I.

Jusqu'à la date d'échéance prévue (ou la date d'échéance juridique, selon le cas), le prix de rachat des parts de la Fiducie et la valeur liquidative de la Fiducie fluctueront suivant un certain nombre de facteurs, comme les distributions mensuelles versées sur les parts, les taux d'intérêt, les notations des obligations de référence et les pertes nettes cumulatives subies à la survenance d'événements de crédit dans le portefeuille. Les événements de crédit sont, notamment, une faillite, un défaut de paiement et tout autre événement de perte spécifié.

Le 30 octobre 2007, la Fiducie a conclu une modification de ses trois swaps sur défaillance de crédit avec MMAI-I. Par suite de ces modifications, la Fiducie ne subira aucune perte découlant des swaps sur défaillance de crédit par suite d'événements de crédit relatifs à des titres hypothécaires ou à des titres adossés à des créances faisant partie des portefeuilles d'obligations de référence se rapportant à ces swaps sur défaillance de crédit, jusqu'à ce que les positions synthétiques de sociétés de ces portefeuilles soient toutes en défaillance et que leurs valeurs nominales soient réduites à zéro.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

2 Continuité de l'exploitation et éventualités

À partir du 13 août 2007, le marché canadien du papier commercial adossé à des créances structurées de tiers (« PCAC de tiers ») a connu un bouleversement, de sorte que les fonds multicédants de PCAC de tiers tels que MMAI-I n'ont pu placer leur papier et rembourser leur papier commercial à l'échéance. Le 16 août 2007, un groupe d'investisseurs canadiens d'importance (le « comité des investisseurs » ou le « comité ») et les participants du marché sont arrivés à une entente visant à rétablir les activités normales du marché du PCAC de tiers. Aux termes de cette entente, les porteurs de PCAC de tiers qui en sont signataires ont notamment convenu de continuer de détenir leur PCAC de tiers pendant une période de 60 jours (le « moratoire ») et, après le moratoire, de convertir tout le PCAC de tiers en circulation en billets à terme à taux variable échéant au plus tôt à la date d'expiration prévue des créances sous-jacentes correspondantes de chaque fonds multicédant. Le moratoire été étendu jusqu'à la présentation d'une demande déposée en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (« LACC »), le 17 mars 2008 et depuis le moratoire a été prolongé périodiquement et est toujours en vigueur actuellement.

Le 14 août 2007, MMAI-I a avisé la Fiducie que ses paiements à la Fiducie étaient retenus et que MMAI-I ne paierait pas à la Fiducie les fonds requis pour verser la distribution du 15 août 2007. La Fiducie a donc suspendu la distribution de 0,0495 \$ par part déclarée le 18 juillet 2007 qui devrait être payée le 15 août 2007 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 31 juillet 2007. Ces événements ont fait suite à l'annonce d'un bouleversement du marché du papier commercial adossé à des créances (« PCAC ») et de l'incapacité de MMAI-I d'assurer la rotation de son PCAC de tiers arrivant à échéance.

Compte tenu de cette situation, la Fiducie a conclu une entente de moratoire avec MMAI-I afin d'établir des arrangements officiels entre elles et de préserver leurs droits et privilèges respectifs jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée. Aux termes de cette entente, tous les montants habituellement payés à la Fiducie depuis août ont été déposés dans un compte distinct chez un dépositaire légal (le « compte de garantie bloqué »). L'entente a été signée le 27 septembre 2007 et a été prolongée périodiquement jusqu'au 30 septembre 2008.

Le 14 décembre 2007, le comité des investisseurs a annoncé l'élaboration d'un cadre prévu pour un plan de restructuration pour le PCAC de tiers. Ce plan comprend le remplacement de PCAC de tiers par des billets ayant des échéances correspondant aux créances sous-jacentes.

Le 21 décembre 2007, la Fiducie a conclu un accord de principe prévoyant la négociation de bonne foi d'une opération en vertu de laquelle MMAI-I serait effectivement remplacée par la banque en tant que contrepartie à l'égard des trois swaps miroirs sur défaillance de crédit présentement en vigueur entre la Fiducie et MMAI-I (l'« opération de désengagement »). La Fiducie recevrait donc tous les montants inclus dans le compte de garantie bloqué et reprendrait la distribution des versements aux porteurs de parts. L'opération de désengagement devrait entrer en vigueur à la date à laquelle la restructuration du PCAC de tiers prendra effet, ou à toute autre date dont pourraient convenir les parties à l'opération de désengagement.

Le 17 mars 2008, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a accueilli une demande déposée par le comité relativement au PCAC de tiers, en vertu des dispositions de la LACC prévoyant la procédure à suivre pour faire approuver un plan de compromis et d'arrangement (le « plan ») des porteurs de PCAC de tiers (collectivement, les porteurs de billets). Le comité a ensuite transmis un dossier d'information à tous les porteurs de billets de PCAC de tiers et, le 25 avril 2008, les porteurs de billets ont approuvé un tel plan. De plus, le 5 juin 2008, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a sanctionné le plan, décision qui a fait l'objet d'un appel dont

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

L'audience auprès de la Cour d'appel de l'Ontario a eu lieu les 25 et 26 juin 2008. À la date de la publication de ces états financiers intermédiaires non-vérifiés, la Cour d'appel de l'Ontario n'avait pas rendu de décision. L'approbation du plan est l'une des conditions requises avant l'instauration de l'opération de désengagement.

Il n'est nullement certain que le plan et l'opération de désengagement seront instaurés. Si la dette de MMAI-I n'est pas restructurée avec succès, il est peu probable qu'il sera possible de libérer les biens nantis, ou le produit de la vente des biens nantis, au profit de la Fiducie, à moins qu'il soit mis fin aux swaps. Même dans cette éventualité, cependant, il n'a pas encore été déterminé si la Fiducie aurait le droit de recevoir la totalité du solde des biens nantis si MMAI-I n'était pas en mesure de payer ses créanciers. Dans toute éventualité, la résiliation des swaps pourrait donner lieu à un manque à gagner considérable pour la Fiducie et, possiblement, à l'élimination des paiements qu'elle recevrait autrement s'il était mis fin aux swaps dans des circonstances où MMAI-I était en mesure de payer l'intérêt et le capital de sa dette. La probabilité et le montant de tout manque à gagner ne peuvent présentement être déterminés. La survie de la Fiducie dépend de la mise en œuvre réussie de ces ententes. Ces conditions mettent sérieusement en doute la capacité qu'a la Fiducie de poursuivre son exploitation.

L'agent administratif et les fiduciaires de la Fiducie croient fermement que le plan sera approuvé et que l'opération de désengagement conclue entre MMAI-I et la Fiducie pourra être instaurée.

Ces états financiers intermédiaires non-vérifiés ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon les principes comptables généralement reconnus du Canada s'appliquant à la continuité de l'exploitation. Par conséquent, ils ne donnent pas effet aux ajustements qui seraient nécessaires si la Fiducie n'était pas en mesure de poursuivre son exploitation et était tenue de réaliser ses actifs et de liquider ses passifs et engagements dans un cadre autre que le cours normal des activités, à des montants susceptibles de différer de façon marquée de ceux qui figurent dans les présents états financiers.

3 Principales conventions comptables

Les états financiers intermédiaires non vérifiés de la Fiducie ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. La préparation des états financiers intermédiaires non vérifiés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige des fiduciaires qu'ils fassent des estimations et posent des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers intermédiaires non vérifiés et les notes afférentes. Les fiduciaires sont d'avis que les estimations utilisées aux fins de la préparation des états financiers intermédiaires non vérifiés sont raisonnables. Les résultats réels peuvent différer de ces résultats estimatifs. Les principales conventions comptables sont résumées ci-après.

a) Normes comptables récentes adoptées

i) Informations à fournir concernant le capital et instruments financiers

En décembre 2006, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : « Informations à fournir concernant le capital » (chapitre 1535); « Instruments financiers – informations à fournir » (chapitre 3862); « Instruments financiers – présentation » (chapitre 3863). Ces normes s'appliqueront à la Fiducie à compter du 1^{er} janvier 2008.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

Le chapitre 1535 établit les informations à fournir relativement aux éléments suivants :

- les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital;
- les données quantitatives sur les éléments que l'entité considère comme du capital;
- le cas échéant, si l'entité s'est conformée à toute exigence en matière de capital; et
- les conséquences de la non-conformité aux exigences en matière de capital.

Les informations exigées concernant cette nouvelle norme sont présentées aux notes 5 et 12.

Les chapitres 3862 et 3863 présentent un ensemble détaillé d'exigences de présentation d'information et de règles de présentation visant les instruments financiers. Ils révisent et rehaussent les exigences de présentation d'information énoncées dans le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » et reprennent telles quelles les exigences de présentation d'information du chapitre 3861.

Les informations exigées concernant ces nouvelles normes sont présentées aux notes 4 et 6.

ii) Continuité de l'exploitation

Le chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers », a été modifié afin d'exiger que la direction évalue la capacité de l'entité de poursuivre son exploitation et fournisse de l'information à cet égard. Les nouvelles exigences entrent en vigueur pour les états financiers annuels des exercices débutant le 1^{er} janvier 2008 ou après cette date. Les nouvelles exigences n'a eu aucune incidence sur les états financiers intermédiaires non-vérifiés, puisque la Fiducie évalue déjà sa capacité de poursuivre son exploitation et présente cette information.

b) Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont constatés à la juste valeur, laquelle est déterminée comme suit.

i) Évaluation des swaps sur défaillance de crédit

Les swaps sur défaillance de crédit sont constatés à la juste valeur dans les variations à titre du gain ou de la perte non réalisé au cours de la période considérée dans l'état des résultats. La juste valeur représente le montant auquel pourrait être échangé un instrument financier entre des parties non liées agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Comme un cours du marché ne peut être facilement obtenu, les justes valeurs sont présentées selon des estimations établies en fonction des sources d'information disponibles et de techniques d'évaluation courantes. La juste valeur est établie à l'aide de modèles d'évaluation et la Fiducie fait des hypothèses au sujet du montant, du moment des flux de trésorerie futurs estimatifs et des taux d'actualisation utilisés. Les principales hypothèses se fondent sur des facteurs observables dans des marchés externes, tels que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les facteurs de volatilité et les courbes de crédit. Plus spécifiquement, jusqu'à la maturité prévue des accords de swap sur défaillance de crédit, leur juste valeur pourra varier selon un certain nombre de facteurs tels que les taux d'intérêt, les cotes de crédit et les écarts de crédit

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

des obligations de référence des portefeuilles et les pertes nettes cumulatives résultant d'événements de crédit dans les portefeuilles. Les événements de crédit incluent la faillite, le défaut de paiement ainsi que d'autres événements spécifiques de perte.

ii) Montants à recevoir au titre du placement et des swaps sur défaillance de crédit

La juste valeur du dépôt à terme à taux fixe, du dépôt à terme à taux variable et du montant à recevoir au titre des swaps sur défaillance de crédit est établie en actualisant les flux de trésorerie estimatifs au taux courant du marché pour des instruments similaires.

iii) Autres instruments financiers

La valeur comptable de certains instruments financiers à court terme présentés dans l'état de l'actif net équivaut approximativement à la juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les autres comptes débiteurs, les comptes créditeurs et charges à payer, ainsi que les distributions à payer.

c) Mode de constatation des revenus et des charges

Les intérêts créditeurs, revenus autres que les intérêts créditeurs, de même que les revenus et charges au titre de swaps sur défaillance de crédit sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

d) Modifications futures des normes comptables

Le 13 février 2008, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a annoncé que les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») seraient appliquées par les sociétés ayant une obligation publique de rendre des comptes. Les IFRS remplaceront les PCGR canadiens. Cette adoption visera les états financiers intermédiaires et annuels d'exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011 et elle s'appliquera à l'exercice ouvert le 1er janvier 2011 pour ce qui est de la Fiducie. Au cours de l'exercice 2011, la Fiducie sera tenue de retraiter les montants présentés pour l'exercice 2010 selon les IFRS, aux fins de leur comparaison. Bien que la Fiducie ait commencé à évaluer l'incidence de l'application des IFRS, les conséquences du passage aux IFRS sur l'information financière ne peuvent être estimées dans une mesure raisonnable à l'heure actuelle.

4 Gestion des risques associés aux instruments financiers

La Fiducie est exposée à divers types de risques inhérents aux activités économiques qu'elle mène, y compris ceux liés à l'utilisation des instruments financiers. Afin de gérer les risques associés à l'utilisation des instruments financiers, s'il y a lieu, des contrôles ont été mis en place comme des politiques de gestion des risques et de diverses limites de risques. Les principaux risques auxquels la Fiducie est exposée sont présentés dans les paragraphes suivants :

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que les justes valeurs ou que l'actualisation des flux monétaires futurs d'un instrument financier varieront en raison des changements des prix du marché. Le risque de marché comprend différents types de risques tels que le risque de devise, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque de liquidité et tout autre risque lié aux prix. Plus spécifiquement, jusqu'à la maturité prévue des accords de swap sur défaillance de crédit, leur juste valeur pourra varier selon un certain nombre de facteurs tels que les taux d'intérêt, les cotes de crédit et les écarts de crédit des obligations de référence des portefeuilles et les pertes nettes cumulatives résultant d'événements de crédit dans les portefeuilles. Les événements de crédit incluent la faillite, le défaut de paiement ainsi que d'autres événements spécifiques de perte. Puisque la Fiducie a comme objectif de procurer aux porteurs de parts une participation économique dans des positions ayant trait à la performance de crédit de portefeuilles diversifiés, le capital de la Fiducie n'est pas protégé.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant d'une incapacité ou du refus d'une contrepartie d'honorer ses engagements contractuels. L'impact négatif relié au risque de crédit au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007 correspond à la somme des actifs financiers de la Fiducie présenté à l'état de l'actif net. La Fiducie a une exposition significative de risque de crédit relié aux obligations de référence des portefeuilles et au risque de crédit de la contrepartie (voir les notes 7, 8 et 9).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque qu'une entité rencontrera des difficultés à respecter ses engagements liés à ses obligations financières. Les liquidités de la Fiducie sont gérées selon des politiques visant à s'assurer que l'encaisse est suffisante pour rencontrer ses engagements actuels et futurs à la fois dans des conditions normales et dans des conditions exceptionnelles. Les passifs financiers de la Fiducie viennent tous à échéance sur une base mensuelle sauf pour l'élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit dont l'échéance est prévue pour septembre 2014 et au plus tard pour septembre 2016.

5 Informations sur le capital des porteurs de parts

La Fiducie administre le capital des porteurs de part en visant à assurer la continuité de l'exploitation tout en maximisant le retour de l'investissement des porteurs de part.

Les objectifs de la Fiducie sont de fournir aux porteurs de parts des distributions mensuelles à taux fixe d'un montant de 0,0495 \$ par part (0,594 \$ par année) jusqu'au 7 septembre 2009 ou jusqu'à une date s'en rapprochant et, par la suite, des distributions à un taux variable égal au taux des acceptations bancaires plus 2 % et de rembourser aux porteurs de parts, le 7 septembre 2014 ou vers cette date (la « date d'échéance prévue »), mais pas plus tard que le 7 septembre 2016 ou vers cette date (la « date d'échéance juridique »), un montant par part égale au prix de souscription initial des parts (soit 10,00 \$ la part).

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

6 Valeurs comptables des actifs et passifs financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de l'actif net soit à la juste valeur, soit au coût ou au coût après amortissement selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers. Les valeurs comptables de chacune des catégories d'actifs et de passifs financiers sont présentées dans le tableau suivant :

30 juin 2008	Détenus à des fins de négociation	Prêts et créances	Passifs financiers au coût ou au coût après amortissement
Actifs financiers			
Investissement	70 223 124	-	-
Montant à recevoir au titre des swaps sur défaillance de crédit	26 404 949	-	-
Encaisse	9 049	-	-
Intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir au titre des swaps sur défaillance de crédit	-	277 791	-
Autres actifs	-	64 493	-
Total des actifs financiers	96 637 122	342 284	-
Passifs financiers			
Comptes créditeurs et charges à payer	-	-	509 227
Montant à payer au titre des swaps sur défaillance de crédit	-	-	480 473
Distributions à payer	-	-	482 677
Élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit	34 168 500	-	-
Total des passifs financiers	34 168 500	-	1 472 377
31 décembre, 2007	Détenus à des fins de négociation	Prêts et créances	Passifs financiers au coût ou au coût après amortissement
Actifs financiers			
Investissement	68 846 053	-	-
Montant à recevoir au titre des swaps sur défaillance de crédit	22 580 355	-	-
Encaisse	122 828	-	-
Intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir au titre des swaps sur défaillance de crédit	-	288 476	-
Autres actifs	-	55 057	-
Total des actifs financiers	91 549 236	343 533	-
Passifs financiers			
Comptes créditeurs et charges à payer	-	-	366 204
Montant à payer au titre des swaps sur défaillance de crédit	-	-	498 954
Distributions à payer	-	-	482 677
Élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit	16 856 460	-	-
Total des passifs financiers	16 856 460	-	1 347 835

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

7 Placement

Le placement se compose d'un dépôt à terme émis sur une base non subordonnée et non garantie par une institution financière. Le placement échoit en septembre 2014.

Le dépôt à terme d'une juste valeur de 70 223 124 \$ (68 846 053 \$ au 31 décembre 2007) auprès de la Banque Nationale du Canada comporte une cote de solvabilité à long terme de A attribuée par Standard and Poor's Rating Service (« S&P ») et une valeur nominale de 74 840 801 \$ (74 840 801 \$ au 31 décembre 2007). Il porte intérêt au taux de 4,28 %, payable mensuellement jusqu'en septembre 2009. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux des acceptations bancaires à un mois majoré de 20 points de base par année payable mensuellement jusqu'à l'échéance.

Aux termes des accords de swaps sur défaillance de crédit, le placement dans le dépôt à terme est porté en nantissement auprès de MMAI-I. Les montants à recouvrer à la date d'échéance prévue (ou à la date d'échéance juridique, selon le cas) du placement sera réduit de toute perte subie à la survenance d'événements de crédit.

Le dépôt à terme comporte un risque de taux d'intérêt. Les taux du marché peuvent varier et faire fluctuer la juste valeur du dépôt à terme assorti d'un taux fixe au moment de la signature du contrat.

8 Montant à recevoir au titre de swaps sur défaillance de crédit

La juste valeur du montant total à recevoir au titre de swaps sur défaillance de crédit de MMAI-I représente la meilleure estimation possible du montant pour lequel une assurance raisonnable de recouvrement existe à la lumière des conditions actuelles, en présument la poursuite de l'exploitation de l'entité. Le montant total de 26 404 949 \$ (22 580 355 \$ au 31 décembre 2007) à recevoir au titre des swaps sur défaillance de crédit se compose de 5 612 941 \$ (2 697 287 \$ au 31 décembre 2007) dans le compte de garantie bloqué, d'un compte débiteur à court terme de 5 520 989 \$ (4 911 513 \$ au 31 décembre 2007) et d'un compte débiteur à long terme de 15 271 019 \$ (14 971 555 \$ au 31 décembre 2007). La valeur nominale du montant à recevoir au titre de swaps sur défaillance de crédit s'élève à 16 275 199 \$ (16 275 199 \$ au 31 décembre 2007). Le compte débiteur à long terme porte intérêt au taux de 4,28 %, payable mensuellement jusqu'en septembre 2009. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux des acceptations bancaires à un mois majoré de 20 points de base par année, payable mensuellement jusqu'à l'échéance. Les deux parties ont signé l'opération de désengagement (se reporter à la note 2), qui prévoit le paiement complet à la Fiducie du montant du compte de garantie bloqué. L'instauration de cette opération de désengagement est une composante du plan présenté aux porteurs de billets de MMAI-I et approuvé par ceux-ci ainsi que par la Cour supérieure de justice de l'Ontario (voir note 2).

Le compte débiteur à long terme comporte un risque de taux d'intérêt. Les taux du marché peuvent varier et faire fluctuer la juste valeur du compte débiteur à long terme assorti d'un taux fixe au moment de la signature du contrat.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

9 Instruments financiers dérivés

Accords de swaps sur défaillance de crédit avec MMAI-I

La Fiducie a conclu avec MMAI-I trois accords de swap sur défaillance de crédit (les « contrats de swap D, E et F ») aux termes desquels la Fiducie paiera MMAI-I si des événements de crédit se produisent relativement aux obligations de référence jusqu'en septembre 2014 au plus tôt, et jusqu'en septembre 2016 au plus tard. La perte maximale qui peut être subie à l'égard d'événements de crédit concernant les contrats de swap D, E et F totalise 91 116 000 \$ (91 116 000 \$ au 31 décembre 2007). En vertu des contrats de swap D, E et F, un paiement mensuel par la Fiducie à MMAI-I correspondant au taux contractuel appliqué au notionnel des contrats et au taux contractuel appliqué au placement donné en garantie est effectué et MMAI-I paiera à l'échéance un montant correspondant à l'excédent du notionnel des contrats, moins les pertes subies sur ces contrats, sur le montant résiduel du placement donné en garantie. Sur une base mensuelle, MMAI-I acquière de la Fiducie une portion déterminée contractuellement du dépôt à terme donné en garantie, égale au versement mensuel pour le mois considéré.

Le montant nominal global des contrats de swap D, E et F au 30 juin 2008 totalisait 91 116 000 \$ (91 116 000 \$ au 31 décembre 2007) relativement au portefeuille d'obligations de référence dont le montant était de 34 948 089 003 \$ (34 948 089 003 \$ au 31 décembre 2007). La juste valeur négative au 30 juin 2008 s'élevait à 34 168 500 \$ (16 856 460 \$ au 31 décembre 2007).

Risque de crédit

À la suite de la conclusion des accords de swap sur défaillance de crédit avec MMAI-I, la Fiducie est exposée à un risque de crédit à l'égard des obligations de référence comprises dans le portefeuille. Tout événement de crédit (faillite, défaut de paiement ou tout autre événement de perte) à l'égard des obligations de référence peut entraîner une perte pour la Fiducie. La perte maximale que la Fiducie peut devoir essuyer à l'égard d'événements de crédit concernant les obligations de référence aux termes des contrats de swap D, E et F totalise 91 116 000 \$ (91 116 000 \$ au 31 décembre 2007).

Au cours des périodes de six mois terminées les 30 juin 2008 et 2007, en dépit de plusieurs décotes, aucun événement de crédit ne s'est produit au sein du portefeuille des obligations de référence.

En outre, la Fiducie est exposée au risque de crédit de contrepartie à l'égard de tout gain non réalisé sur les swaps sur défaillance de crédit, plus tout montant à recevoir de la contrepartie. Le risque net de crédit de contrepartie (montants à recevoir au titre des swaps sur défaillance de crédit moins montant à payer au titre des swaps sur défaillance de crédit) s'établissait à 25 924 476 \$ au 30 juin 2008 (22 081 401 \$ au 31 décembre 2007).

10 Frais de suivi

La Fiducie engage des frais de suivi des conseillers en placement correspondant à 0,25 % par année (0,25 % au 31 décembre 2007) du montant en cours par part détenu par les clients de ces conseillers. En raison des événements survenus décrits à la note 2, la Fiducie a cessé de faire les paiements des frais de suivi au 16 août 2007.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

11 Impôts sur les bénéfices

La Fiducie est admissible à titre de fiducie à participation unitaire, au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. En vertu de la loi, la Fiducie est assujettie à l'impôt sur le bénéfice imposable de l'exercice et, dans le calcul de son impôt sur les bénéfices, elle peut déduire tous les montants payés ou payables aux porteurs de parts de la Fiducie dans le calcul de ses bénéfices aux fins fiscales.

Tout montant payable aux termes des swaps sur défaillance de crédit est considéré comme un montant payable aux termes de l'accord de swap et est imposable comme tel. Suivant les modalités de l'accord de swap en cause, le montant ne peut être déterminé qu'à la date d'échéance prévue (ou à la date d'échéance juridique, selon le cas) et, par conséquent, le paiement au titre du swap à la Fiducie ne peut être imposable à titre de bénéfice qu'à cette date.

12 Capitaux propres

Parts autorisées

La Fiducie est autorisée à émettre en séries un nombre illimité de parts rachetables et transférables, chacune d'entre elles représentant un intérêt indivis et égal sur l'actif net de la Fiducie.

Toutes les parts confèrent des droits et des privilèges égaux. Chaque part entière confère à son porteur un droit de vote ainsi que le droit de participer également aux distributions versées par la Fiducie.

Les parts peuvent être remises aux fins de rachat à tout moment, mais elles sont rachetées sur une base trimestrielle le dernier jour ouvrable de chacun des mois de février, de mai, d'août et de novembre (la « date de rachat »), pour un montant équivalant au prix de rachat des parts déterminé à une telle date de rachat.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

Le prix de rachat est égal au moindre :

- a) de 95 % du cours moyen pondéré quotidien par part à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites pour les cinq jours de Bourse suivant la date de rachat;
- b) d'un montant égal :
 - i) au cours de clôture des parts à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites; ou
 - ii) à la moyenne des cours extrêmes des parts, si la Bourse ou l'autre marché à la cote duquel les parts sont inscrites ne fournit que les cours extrêmes; ou
 - iii) à la moyenne des derniers cours acheteur et vendeur à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites, si aucune opération n'a été effectuée à cette date de rachat.

Les parts peuvent être remises aux fins de rachat à tout moment, mais elles sont rachetées sur une base annuelle le dernier jour ouvrable de chaque mois d'août (la « date de rachat annuel »), pour un montant équivalant au prix de dénouement des contrats de swap D, E et F calculé à cette date de rachat annuel. Le prix de dénouement correspond à la somme de ce qui suit : i) le cours acheteur reçu par la Fiducie pour mettre fin à la tranche applicable des contrats de swap D, E et F et ii) la valeur marchande de cette tranche du dépôt à terme de 91 116 000 \$ (91 116 000 \$ au 31 décembre 2007) de la Fiducie, moins les frais de dénouement applicables.

Aucunes transactions ont eu lieu au cours des périodes de six mois terminées les 30 juin 2008 et 2007 :

Nombre de parts	2007	2006
Solde au début de l'exercice	9 751 054	9 751 054
Présentées pour rachat au cours de l'exercice	-	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>9 751 054</u>	<u>9 751 054</u>

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

Les capitaux propres sont composés des titres de capital émis et des bénéfices non répartis. Les transactions suivantes ont eu lieu au cours des périodes de six mois terminées les 30 juin:

	2008 \$	2007 \$
Titres de capital émis		
Solde au début de la période	73 487 272	76 866 013
Remboursement de capital aux porteurs de part	-	(2 896 063)
	<hr/>	<hr/>
Solde à la fin de la période	73 487 272	73 969 9550
	<hr/>	<hr/>
Bénéfices non répartis (déficit)		
Bénéfices non répartis au début de la période	201 202	14 904 112
Incidence de l'adoption initiale des normes sur les instruments financiers (note 3b)ii)	-	(740 773)
Bénéfice net (perte) de la période	(12 349 945)	1 528 417
	<hr/>	<hr/>
Bénéfices non répartis (déficit) à la fin de la période	(12 148 743)	15 691 756
	<hr/>	<hr/>
	61 338 529	89 661 706
	<hr/>	<hr/>

Aucun rachat n'a été effectué du 1^{er} janvier 2007 au 13 août 2007. En raison des événements survenus depuis le 13 août 2007, décrits dans la note 2, tous les rachats sont suspendus jusqu'à ce que le plan ait été mis en œuvre avec succès. Un total de 209 100 parts ont été remises pour le rachat annuel du 31 août 2007. Puisque tous les rachats avaient été suspendus le 28 août 2007, ces parts n'ont donc pas été rachetées.

Au 30 juin 2008, la Banque Nationale du Canada et ses filiales ne détenaient aucunes des parts en circulation de la Fiducie (0,9 % au 31 décembre 2007).

Distributions mensuelles

Avant le 13 août 2007, les distributions aux porteurs de parts constituaient un remboursement partiel du capital au prix d'émission des parts et pouvaient fluctuer d'un mois à l'autre selon la survenance d'événements de crédit au sein du portefeuille. La Fiducie prévoyait que des distributions seraient effectuées sous forme de remboursement de capital au taux fixe annuel de 5,95 % jusqu'en septembre 2009 et, par la suite, à un taux de distribution variable correspondant au taux des acceptations bancaires majoré de 2 %. Les distributions déclarées par la Fiducie sont comptabilisées lorsque déclarées, bien qu'elles soient payables le 10^e jour ouvrable du mois suivant seulement.

Depuis le 13 août 2007, aucune distribution n'a été déclarée. Le solde de 482 677 \$ des distributions payables au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007 représente les distributions déclarées en juillet 2007, mais impayées.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

13 Instruments financiers dérivés et portefeuilles d'obligations de référence

Les portefeuilles d'obligations de référence auxquels se rapportent les accords de swap D, E et F, sont assujettis à des normes d'admissibilité des actifs et du portefeuille qui pourraient, au fil du temps, modifier l'exposition économique d'ensemble de la Fiducie au rendement de crédit de ces portefeuilles. Les informations présentées ci-après font l'objet de telles normes d'admissibilité des actifs et du portefeuille. Les portefeuilles d'obligations de référence ont été structurés entre le 5 mai 2004 et le 24 mai 2004 (la « date de création ») et restructurés le 30 octobre 2007.

Accord de swap D

L'accord de swap D porte sur le rendement de crédit des obligations de référence du portefeuille 1, lequel comprenait 144 obligations de référence au 30 juin 2008 et 121 obligations de référence à la date de création.

La composition du portefeuille 1 au 30 Juin 2008 et à la date de création s'établit comme suit, par catégorie d'actif :

Catégorie d'actif	30 juin 2008		Date de création	
	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif
Titres adossés à des créances mobilières commerciales	-	-	9	7,6
Titres adossés à des créances mobilières de consommation	52	28,1	5	4,0
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	87	46,9	72	41,9
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	-	-	30	21,5
Positions synthétiques de sociétés	5	25,0	5	25,0
	144	100,0	121	100,0

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

- a. Les cotes S&P des titres adossés à des créances hypothécaires, à des créances mobilières et d'autres titres à revenu fixe (excluant les positions synthétiques de société) composant le portefeuille 1 se répartissent comme suit :

Cote	30 juin 2008	Date de création
	(par cote équivalente S&P)	(par cote analogue S&P)
	Pourcentage de l'actif	Pourcentage de l'actif
AAA	98,6	59,8
AA	1,4	21,6
A	-	18,6

- b. Les cotes de Moody's des titres adossés à des créances hypothécaires, à des créances mobilières et d'autres titres à revenu fixe composant le portefeuille 1 se répartissent comme suit :

Cote	30 juin 2008	Date de création
	(par cote équivalente Moody's)	(par cote analogue Moody's)
	Pourcentage de l'actif	Pourcentage de l'actif
Aaa	98,6	55,5
Aa	-	21,6
A	1,4	22,9

- c. La Fiducie est exposée à des risques sur plusieurs tranches comportant différents points d'attache de cinq portefeuilles d'obligations adossées à des créances de sociétés sous-jacentes. Les obligations de référence sous-jacentes des obligations adossées à des créances synthétiques statiques de sociétés comportaient une cote moyenne pondérée de S&P de BBB/BBB- au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

Accord de swap E

L'accord de swap E porte sur le rendement de crédit des obligations de référence du portefeuille 2, lequel comprenait 144 obligations de référence au 30 juin 2008 et 85 obligations de référence à la date de création.

La composition du portefeuille 2 au 30 juin 2008 et à la date de création s'établit comme suit, par catégorie d'actif :

Catégorie d'actif	30 juin 2008		Date de création	
	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif
Titres adossés à des créances mobilières commerciales	-	-	3	2,6
Titres adossés à des créances mobilières de consommation	52	28,1	8	11,2
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	87	46,9	55	48,2
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	-	-	14	13,0
Positions synthétiques de sociétés	5	25,0	5	25,0
	151	100,0	85	100,0

- a. Les cotes S&P des titres adossés à des créances hypothécaires, à des créances mobilières et d'autres titres à revenu fixe (excluant les positions synthétiques de sociétés) composant le portefeuille 2 se répartissent comme suit :

Cote	30 juin 2008	Date de création
	(par cote équivalente S&P)	(par cote analogue S&P)
	Pourcentage de l'actif	Pourcentage de l'actif
AAA	98,6	68,8
AA	1,4	23,4
A	-	7,8

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

- b. Les cotes de Moody's des titres adossés à des créances hypothécaires, à des créances mobilières et d'autres titres à revenu fixe composant le portefeuille 2 se répartissent comme suit :

Cote	30 juin 2008	Date de création
	(par cote équivalente Moody's)	(par cote analogue Moody's)
	Pourcentage de l'actif	Pourcentage de l'actif
Aaa	98,6	68,1
Aa	-	22,9
A	1,4	9,0

- c. La Fiducie est exposée à des risques sur plusieurs tranches comportant différents points d'attache de cinq portefeuilles d'obligations adossées à des créances de sociétés sous-jacentes. Les obligations de référence sous-jacentes des obligations adossées à des créances synthétiques statiques de sociétés comportaient une cote moyenne pondérée de S&P de BBB/BBB- au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007.

Accord de swap F

L'accord de swap F porte sur le rendement de crédit des obligations de référence du portefeuille 3, lequel comprenait 144 obligations de référence au 30 juin 2008 et 82 obligations de référence à la date de création.

La composition du portefeuille 3 au 30 juin 2008 et à la date de création s'établit comme suit, par catégorie d'actif :

Catégorie d'actif	30 juin 2008		Date de création	
	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif
Titres adossés à des créances mobilières de consommation	52	28,1	2	4,5
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	87	46,9	54	49,0
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	-	-	21	21,5
Positions synthétiques de sociétés	5	25,0	5	25,0
	144	100,0	82	100,0

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

- a. Les cotes S&P des titres adossés à des créances hypothécaires, à des créances mobilières et d'autres titres à revenu fixe (excluant les positions synthétiques de sociétés) composant le portefeuille 3 se répartissent comme suit :

Cote	30 juin 2008	Date de création
	(par cote équivalente S&P)	(par cote analogue S&P)
	Pourcentage de l'actif	Pourcentage de l'actif
AAA	98,6	68,8
AA	1,4	23,4
A	-	7,8

- b. Les cotes de Moody's des titres adossés à des créances hypothécaires, à des créances mobilières et d'autres titres à revenu fixe composant le portefeuille 3 se répartissent comme suit :

Cote	30 juin 2008	Date de création
	(par cote équivalente Moody's)	(par cote analogue Moody's)
	Pourcentage de l'actif	Pourcentage de l'actif
Aaa	98,6	68,1
Aa	-	22,9
A	1,4	9,0

- c. La Fiducie est exposée à des risques sur plusieurs tranches comportant différents points d'attache de cinq portefeuilles d'obligations adossées à des créances de sociétés sous-jacentes. Les obligations de référence sous-jacentes des obligations adossées à des créances synthétiques statiques de sociétés comportaient une cote moyenne pondérée de S&P de BBB/BBB- au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007.